



**Bulletin de la Société Fribourgeoise des Officiers**  
**Mitteilungen der Freiburgischen Offiziersgesellschaft**

Parait quatre fois par année - 57<sup>e</sup> année  
Erscheint viermal jährlich - 57. Jahrgang

N° 1 / Janvier 2019  
Nr. 1 / Januar 2019



groupe 

Groupe E est votre fournisseur d'électricité?  
Profitez de notre **espace clients** ouvert 7j/7 et 24h/24.

[my.groupe-e.ch](https://my.groupe-e.ch)

Visualisez vos factures  
Relevez votre compteur  
Suivez votre consommation  
d'électricité  
Annoncez un changement  
d'adresse

groupe 

celsius  
groupe 

connect  
groupe 

entretec  
groupe 

greenwatt  
groupe 

groupe  plus

PARTAGEONS **PLUS** QUE L'ÉNERGIE

## Éditorial

### Une sécurité connectée, performante et responsable

*Philippe Allain*

*Commandant de la Police cantonale fribourgeoise*

Et si notre architecture de sécurité morcelée, milicienne, faite de compromis et de polyvalence, devenait une valeur à défendre, ou à réinventer ?

Lorsqu'on quitte le DDPS pour entrer dans une police cantonale, on pourrait imaginer passer du monde de la milice à celui des professionnels, avec tout le cortège de préjugés et de certitudes qui peuvent accompagner ce type de démarche. L'expérience permet d'en découvrir encore davantage sur les valeurs et les normes qui relient les institutions de sécurité les unes aux autres.

Composée de 580 policières et policiers bénéficiant d'une formation harmonisée au niveau suisse, la Police cantonale fribourgeoise se compose d'unités d'interventions et d'investigations qui sont à la fois polyvalentes et spécialisées pour lui permettre d'offrir toute la palette du travail de police sur le territoire fribourgeois 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

À titre d'exemple, un gendarme peut cumuler plusieurs fonctions comme... gendarme, agent recruteur, agent d'aide au commandement, plongeur, agent affecté au maintien de l'ordre, conducteur de chien de police, etc. Ces

cumuls sont le fruit à la fois d'obligations contractuelles et d'aspirations plus personnelles. Ceci illustre bien que, malgré l'incontournable professionnalisation de la police, nous n'échappons pas... à une forme de milice.

Les défis sécuritaires d'aujourd'hui peuvent se décrire de plusieurs manières. Pour la Police fribourgeoise, elles peuvent se décliner sous trois angles.

Premièrement, les situations d'intervention deviennent plus complexes à lire, notamment du point de vue social, tactique et judiciaire. Cette évolution conduit souvent à une hybridation des forces engagées et une augmentation des besoins en coordination et en formation.

Deuxièmement, on observe une intensification du recours à la violence verbale ou physique dans la gestion des conflits. L'exercice de l'autorité, le suivi juridique et le maintien de la sécurité publique se déclinent aujourd'hui entre l'intervention et la prise en charge, entre l'action et l'empathie...

Troisièmement, les attentes de la population envers les forces de sécurité et de secours sont à la fois plus intenses et

plus paradoxales. La projection des forces subit l'exigence d'être non seulement rapide et déterminée, mais également réfléchie et proportionnelle. Le déploiement des personnels doit être à la fois visible et discret. La profession de policier fait un peu le « grand écart ».

Malgré ces développements, les polices suisses réussissent leurs missions et bénéficient d'un important soutien de la population et des autorités. Peut-être que résident, dans notre modèle suisse de sécurité et ses apparentes faiblesses, quelques ingrédients d'une sécurité à la fois connectée, performante et responsable.

Nous pouvons d'abord observer qu'avec une faible densité de policiers par habitant et un morcèlement des compétences, les polices sont obligées de construire la sécurité en partenariats avec les autorités à la fois locales, régionales et fédérales. La sécurité devient l'affaire de tous. Dans ce contexte de pouvoir avec des contre-pouvoirs, l'exercice de l'autorité a développé un modèle de leadership riche oscillant entre ordre et collaboration.

Enfin, les attentes sociales pour des modèles de sécurité en proximité obligent nos forces à rester polyvalentes malgré la nécessaire spécialisation de certaines fonctions. C'est parfaitement le cas du

Groupe d'intervention de la Police cantonale fribourgeoise, par exemple (voir l'interview en page 9).

Mais les récents développements budgétaires, l'éclosion de nouvelles cultures de la gestion publique et l'évolution sociale impliquent des réflexions profondes sur le champ missionnel et le fonctionnement de toutes nos institutions.

---

Peut-être que résident, dans notre modèle suisse de sécurité et ses apparentes faiblesses, quelques ingrédients d'une sécurité à la fois connectée, performante et responsable.

---

Nous y voyons plusieurs chances à saisir ! L'une d'entre elles est qu'il faut faire des choix, à la fois tactiques et stratégiques ! Le corollaire à cet argument réside dans le fait que, dans le système de sécurité suisse, il faudra, avant même de décider, discuter ensemble de qui va faire quoi.

Ensuite, nous aurons sûrement la chance de constater que nos forces peuvent (doivent) devenir complémentaires, modulables. Elles resteront certainement proches des autorités locales et communales et, de ce fait, elles devront rester polyvalentes. Chemin faisant, le réseau cantonal et national de sécurité se redessine au jour le jour.

Toutefois, il existe des risques à ne pas sous-estimer... comme celui de la capacité à durer, et à endurer ! C'est bien là qu'il n'existe, à notre sens, aucune alternative à l'Armée suisse.

Pour conclure, la Police cantonale fribourgeoise est convaincue que notre architecture de sécurité fonctionne, même si elle doit être régulièrement réinventée, réexpliquée, revisitée. Et pour bien développer un réseau, il faut bien connaître ses partenaires (*In Krisen Köpfe kennen !*). C'est pourquoi nous sommes honorés d'avoir été invités à prendre part au bulletin de la Société fribourgeoise des officiers ainsi que de vous avoir reçus en visite en 2018.

Fière de ses origines militaires, la Police fribourgeoise espère demeurer un partenaire de sécurité sur lequel vous pourrez toutes et tous compter.

---



Philippe Allain est le commandant de la Police cantonale fribourgeoise depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Né en 1976 à Nyon, il a étudié à Bâle et Fribourg,

concluant ses études d'histoire et de politologie par l'obtention d'une licence en lettres bilingue de l'Université de Fribourg. Il a entrepris ensuite une carrière militaire auprès des Forces aériennes comme maître de classe à l'École d'officiers d'aviation et instructeur d'unité, avant de rejoindre la Police cantonale fribourgeoise en 2011. Lieutenant-colonel EMG, membre de la Société fribourgeoise des officiers, Philippe Allain a commandé le bataillon d'hôpital 2.

Image : © 2018 Tous droits réservés - Alain Wicht



**ewatra**  
votre identité sous toutes ses formes  
Ihre Identität in all seinen Formen

Rte du Châtelet 5 | T: 026 425 40 70  
1709 Fribourg | office@ewatra.ch

Textiles et Impressions  
Fanions et Drapeaux  
Articles publicitaires  
Autocollants  
Ecussions  
Brodage  
Displays  
Verres  
e t  
+

[www.ewatra.ch](http://www.ewatra.ch)

Impression offset - Impression numérique - reliures diverses  
Flyers - Affiches - Tombolas - Loteries - Loto - Brochures - Faire-part



Tél 026 322 32 39  
Route du Jura 12  
1700 Fribourg  
info@imprimeriebonny.ch  
www.imprimeriebonny.ch

## L'humain a chez nous la priorité.

### Toujours et partout.

**Agence générale La Broye**, Philippe Arrighi  
Ruelle de la Bâtiaz, 1470 Estavayer-le-Lac

**Agence générale Bulle**, Jacques Yerly  
Chemin de Folliéran 23, 1630 Bulle

**Agence générale Düdingen**, Harry Grütter  
Duenstrasse 1, 3186 Düdingen

**Agence générale Fribourg**, Daniel Charrière  
Rue du Centre 14, 1752 Villars-sur-Glâne

**Agence générale Murten-Ins**, Bernhard Hubacher  
Bahnhofstrasse 10, 3280 Murten

[mobilier.ch](http://mobilier.ch)

**la Mobilière**

000155

## Bulletin de renseignement

### Un regard sur l'actualité militaire des derniers mois

*Major Benoît Dumas*

*Chef de la communication, division territoriale 1*

#### International

##### La Suisse pourvoit le poste de commandant en second de la KFOR



Un officier suisse occupera pour la première fois le poste de commandant en second de la Force multinationale au Kosovo (KFOR). Il s'agit du brigadier Laurent Michaud, qui endossera cette fonction pour une année à partir de septembre 2019. Cette nomination renforce encore l'engagement de longue date de l'Armée suisse en faveur de la sécurité et de la stabilité au Kosovo. Parmi les 29 nations mettant actuellement des troupes à disposition de la KFOR, la Suisse se trouve en neuvième position si l'on considère la taille des effectifs. Comme elle est un partenaire fiable, l'OTAN a proposé à la Suisse de pourvoir le poste de commandant en second de la KFOR pour la période de rotation 2019 à 2020. Âgé de 53 ans, le brigadier Laurent Michaud est l'actuel

chef d'état-major du Commandement des opérations. Il commencera son engagement à la KFOR par une phase de préparation et de formation en février 2019. Placer un militaire suisse à cette fonction met en valeur l'engagement de longue date de notre pays en faveur de la stabilisation de la situation dans les Balkans occidentaux et dénote notre disponibilité à assumer des responsabilités sur place. La fonction n'est toutefois pas liée à la Suisse et son exercice est limité à une année. Avec l'engagement de la SWISSCOY, l'Armée suisse participe, depuis octobre 1999, à la mission internationale de promotion de la paix de la KFOR au Kosovo, mission fondée sur une résolution de l'ONU.

##### Promotion de la collaboration au niveau de l'instruction militaire

Le conseiller fédéral Guy Parmelin et son homologue française Florence Parly ont signé à Paris, le 23 novembre 2018, un accord intergouvernemental qui a remplacé l'actuelle coopération en matière d'instruction. Cet accord dote l'Armée suisse d'une solide base légale qui permettra notamment aux deux pays de réaliser en commun des exercices dans l'espace aérien ainsi que des activités de formation et des événements dans le

domaine de la cyberdéfense. L'accord mentionne aussi les autres secteurs dans lesquels l'Armée suisse et les Forces armées françaises pourront coopérer, comme la planification de l'armée et du personnel, la logistique, le matériel militaire et l'aide humanitaire. Le Conseil fédéral a approuvé l'accord le 7 novembre 2018. Son entrée en vigueur est prévue en 2020 après ratification par les deux parties. Avant les entretiens avec la ministre des Armées Florence Parly, le conseiller fédéral Guy Parmelin s'est rendu au Commandement de la cyberdéfense auprès du Ministère des Armées.

#### **Délégation du DDPS à la conférence annuelle de l'AED à Bruxelles**

La conférence annuelle de l'Agence européenne de défense (AED) a eu lieu à Bruxelles le 29 novembre 2018. Y ont pris part pour la Suisse Pálvi Pulli, cheffe de la Politique de sécurité au DDPS et Thomas Rothacher, vice-directeur Sciences et technologies armasuisse, représentant le directeur général de l'armement Martin Sonderegger. Le thème principal de la conférence de cette année était : « Des systèmes sans pilote aux systèmes autonomes. Tendances, défis et opportunités ». Le 16 mars 2012, la Suisse a signé l'arrangement réglant la collaboration en matière d'armement avec l'AED. Cet arrangement juridiquement non contraignant entre la Suisse et l'AED permet à la Suisse d'identifier les développements militaires à un stade précoce et d'accéder à la coopération multilatérale en matière d'armement en Europe.

## **Suisse**

### **Nomination d'un officier général fribourgeois**



Le 14 novembre 2018, le Conseil fédéral a nommé le brigadier Raynald Droz à la fonction de chef d'état-major du Commandement des opérations à partir du 1<sup>er</sup> février 2019. Âgé de 53 ans, Raynald Droz a fait carrière dans les écoles d'artillerie avant de devenir successivement officier supérieur adjoint du chef de l'Armée, chef de la Planification de l'armée, commandant de l'École de militaires en service long de l'infanterie puis chef des opérations au sein de l'État-major de conduite de l'armée. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Conseil fédéral l'avait nommé chef de l'État-major du chef de l'Armée, avec promotion au grade de brigadier. Le brigadier Droz est fribourgeois et membre de notre société.

### **Le conseiller fédéral Guy Parmelin cède le DDPS à Viola Amherd**

Le 5 décembre 2018, l'Assemblée fédérale a élu Viola Amherd et Karin Keller-Sutter comme membres du Conseil fédéral, en remplacement de Doris Leuthard et Johann Schneider Amman. Cinq jours plus tard, le Conseil fédéral a procédé à la répartition des sept départements. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Viola Amherd est la nouvelle cheffe du DDPS.



Le conseiller fédéral Guy Parmelin lui a remis les clés de son bureau le 20 décembre 2018. Viola Amherd est née en 1962 et a grandi à Brigue-Glis. Elle a étudié le droit à l'université de Fribourg. En 1991, elle a obtenu le brevet d'avocat du canton du Valais. Elle a commencé sa carrière politique en 1992 dans l'exécutif de Brigue-Glis. De 2000 à 2012, elle a été présidente de Brigue. En 2005, elle a été élue au Conseil national. Suite à la répartition des départements, un nouveau secrétaire général du DDPS a été nommé par le Conseil fédéral en la personne de Toni Eder, 58 ans, jusqu'ici secrétaire général du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication. Il est entré en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2019, en remplacement de Nathalie Goumaz, nommée secrétaire générale du Département de l'économie, de la formation et de la recherche.

#### **Suites de la mise en œuvre du développement de l'armée (DEVA)**

Une armée de taille plus réduite, plus souple et mieux équipée : tels sont les objectifs du DEVA. Ce processus a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et devrait durer

cinq ans. Après un lancement réussi, le DEVA est sur la bonne voie. La révision de nombreuses ordonnances est requise pour garantir la concrétisation des modifications apportées à la loi du 3 février 1995 sur l'armée. Le Conseil fédéral en a d'ores et déjà adapté certaines. Le 21 novembre 2018, il a approuvé une nouvelle série de modifications qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 : ordonnances sur la sécurité militaire (redéfinition des tâches des organes de la sécurité militaire), sur le Service de renseignement de l'armée (description plus précise des tâches du service et réglementation de la collaboration avec les services étrangers), sur l'aide militaire en cas de catastrophe dans le pays (adaptation des compétences en raison de la réorganisation de l'armée et de l'administration militaire), sur les obligations militaires (flexibilisation de l'âge du recrutement), sur l'équipement personnel des militaires et sur la poste de campagne (adaptations relatives au DEVA). Deux ordonnances ont été abrogées : sur les missions territoriales de l'armée, sur les drapeaux et les étendards.

#### **Nouvelle étape dans le projet de service de police aérienne 24**

Le projet de service de police aérienne 24 (PA24) remonte à une motion présentée en 2009 par l'ancien Conseiller aux États Hans Hess (PRD/OW), qui avait demandé d'étendre la disponibilité dans le service de police aérienne au-delà des heures de travail normales. Le projet PA24 permettra de garantir la disponibilité permanente de deux

avions de combat armés prêts à décoller dans un délai de 15 minutes au maximum. La première étape a été réalisée début 2016 : pendant 50 semaines, deux avions armés se sont tenus prêts à intervenir en semaine, de 8h à 18h. Depuis janvier 2017, la disponibilité a été étendue à 365 jours par année, donc aussi pendant les week-ends et les jours fériés. À partir de 2019, les jets seront prêts à intervenir entre 6h et 22h. Ce sont les heures pendant lesquelles 90% du trafic aérien passe au-dessus de la Suisse. Fin 2020, l'Armée suisse assurera une couverture 24h sur 24.

Les deux avions sont affectés principalement à des « Hot Missions » et à des « Live Missions ». Dans le premier cas, il s'agit d'engagements déclenchés par la présence d'aéronefs qui violent la souveraineté de l'espace aérien de la Suisse ou qui commettent de graves infractions aux règles du trafic aérien. Dans le second cas, il s'agit de contrôles ponctuels d'avions officiels appartenant à des États étrangers qui, pour survoler la Suisse, ont besoin d'une autorisation de vol diplomatique. Le site principal choisi pour le projet PA24 est la base aérienne de Payerne. Pendant la durée de la fer-

meture de la piste, les avions décolleront depuis Emmen ou Meiringen. Avec PA24, il faudra s'attendre, à l'avenir, à des mouvements d'avions de combat, même à des vitesses supersoniques en cas de nécessité, en dehors des périodes de vols militaires habituelles. Il s'agit là de mesures nécessaires à la garantie de la sécurité du trafic aérien et à la protection de la souveraineté de l'espace aérien suisse 24h sur 24.

Comme les pilotes PA24 disposent de relativement peu de possibilités d'entraînement en vol de nuit – comparé aux standards internationaux – il est nécessaire d'augmenter leur entraînement pour être prêt à toute heure pour les missions de police aérienne. C'est pour cette raison qu'à partir de 2019, l'équipage en alerte pourra effectuer des vols d'entraînement les lundis (intégrés aux entraînements des vols de nuits hebdomadaires en hiver) et en plus les mercredis soirs.

---

Sources (textes et images) :  
[www.vbs.admin.ch](http://www.vbs.admin.ch)



## L'interview

### Rencontre avec l'adjudant Fabrice Tinguely

*Propos recueillis par le maj Emmanuel Rey*



*Le groupe d'intervention de la police cantonale fribourgeoise (GRIF) a été fondé le 1<sup>er</sup> février 1988. Il a fêté ses 30 ans à l'automne dernier, dans le cadre de l'Open Day proposé par la Police cantonale fribourgeoise pour faire connaître son nouveau bâtiment de commandement à Granges-Paccot. La Société fribourgeoise des officiers a eu la chance de visiter ces infrastructures dans le cadre de son event annuel, le 27 septembre 2018 (voir en pages 24 et 25).*

*Pour marquer le jubilé du GRIF et souligner les liens qui existent entre ce corps d'élite et notre armée, nous vous proposons une rencontre avec le chef du GRIF, l'adjudant Fabrice Tinguely. Âgé de 41 ans, il a effectué son apprentissage de policier à Genève, où il a été engagé dans différentes unités avant de rejoindre police secours à Fribourg en 2002. Il a intégré le GRIF en 2008.*

*Pouvez-vous nous présenter le programme du jubilé du GRIF et ses buts ?*

Le programme avait deux buts principaux : faire connaître le GRIF et ses missions au travers de présentations et de démonstrations, et rendre hommage aux anciens qui ont participé à l'évolution de notre unité en passant un moment convivial avec eux. Pour ce faire, nous avons effectué un programme en trois phases.

En premier lieu, le 23 octobre 2018, le GRIF a été présenté aux autorités, en présence de la presse, par le major (lieutenant-colonel au 01.01.2019) Jacques Meuwly, chef de la gendarmerie, et par moi-même : histoire, structure organisationnelle, concordat GIRO / TERO (voir en page 12), sélection, formation et missions. La démonstration s'est articulée autour des thèmes suivants : protection rapprochée avec une attaque et l'engagement d'un élément lourd du groupe d'intervention (GI), progression d'un binôme GI en « feu et mouvement » avec les cordes contre une façade, dispositif d'arrestation d'un véhicule, tir avec tireur de sécurité, assaut avec une procédure rapide.

En second lieu, le GRIF a participé à l'Open Day de la Police cantonale fribourgeoise le 27 octobre 2018. Nous

avons présenté une partie de notre matériel sur notre stand et nous avons assuré trois démonstrations au public sur les thèmes suivants : assaut avec une procédure rapide sur deux axes, avec l'approche d'une équipe en hélicoptère et l'autre à pieds, tir de confiance, dispositif d'arrestation d'un véhicule, progression d'un binôme GI en « feu et mouvement » avec les cordes contre une façade.

Enfin, la partie officielle a eu lieu le 27 octobre au soir. Les anciens tireurs d'élite, les GI (non permanents) de 1973 à 1988 et les anciens membres du GRIF de 1988 à 2018 ont été invités par le commandant et le film GRIF 2018, réalisé pour ce jubilé, a été présenté.



*Quelles sont les missions actuelles et la structure de cette unité d'élite ?*

Le GRIF est à disposition de la Police cantonale ; il est en principe sollicité lors de missions particulières. Il est composé de trois groupes qui assurent un service de permanence 24h/24h, 365 jours par an. Il est conduit par le chef du GRIF (adjudant), son remplaçant (sergent-major)

et des chefs de groupe (sergents-chefs). Ses missions sont les suivantes :

- arrestations de personnes présentant des risques particuliers (individus armés, forcenés, prise d'otage, etc.) ;
- protections de personnalités, en Suisse et à l'étranger ;
- service de sécurité dans les tribunaux ;
- recherches en terrain difficile ;
- interventions en milieu carcéral ;
- mise en place de dispositifs spéciaux (observation, interpellation) ;
- refoulements et extraditions ;
- renforts aux autres services de la Police cantonale ;
- formations au corps de police et à l'école de police.

*À sa création, le GRIF ne disposait pas des mêmes moyens et n'employait pas les mêmes techniques d'intervention. Pouvez-vous retracer leur évolution ?*

A l'époque, le matériel spécifique GI n'existait pas. Nous utilisions des moyens et des méthodes de l'armée. C'est au fur et à mesure des événements que les moyens et les tactiques se sont orientés vers du travail spécifique « police ». Les diverses expériences des groupes suisses et internationaux ont sans cesse contribué à ajuster nos façons de travailler, ceci grâce à des échanges permanents.

*Quelles sont les liens historiques et actuels avec des formations analogues de l'Armée suisse ?*

Depuis de nombreuses années, des collaborateurs du GRIF sont incorporés au

détachement spécial de la police militaire (anciennement détachement de protection du Conseil fédéral) et font le lien entre l'Armée suisse et la police au niveau de la protection rapprochée. Nous avons également des échanges avec certains membres du détachement spécial sur différents domaines tels que l'opérationnel, le matériel et la formation. Nous travaillons assez régulièrement avec les Forces aériennes, notamment dans l'utilisation des hélicoptères, que ce soit pour des entraînements ou pour des missions réelles. Afin de pouvoir nous entraîner dans de bonnes conditions, nous cherchons régulièrement à utiliser des infrastructures militaires.

*On ne devient pas membre du GRIF du jour au lendemain. Quels sont les critères de sélection et de formation ?*

Nous recherchons des personnes équilibrées, bien dans leur corps et dans leur tête. Nous désirons sélectionner des agents réfléchis, à l'opposé des comportements de « Rambo ». Les policiers désirant incorporer l'unité doivent avoir quelques années d'expérience et jouir de bonnes qualifications. Dès la mise au concours pour la recherche de nouveaux membres du GRIF (tous les un à deux ans), les candidats peuvent postuler. La sélection se déroule en différentes phases : tests préalables évaluant le tir et la condition physique, examens sur différents thèmes (tir, maîtrise du vide, comportement en milieu aquatique, parcours d'effort et de mémorisation, condition physique, self-défense,

capacité d'analyse, tests psychotechniques), entretien avec le chef des unités spéciales et les cadres du GRIF, cours romand des groupes d'intervention. Chaque phase de la sélection est éliminatoire. Ces différentes étapes nous permettent de déceler les meilleurs profils pour rejoindre nos rangs.

Une fois ce processus réussi, le candidat est validé comme agent du GRIF et reçoit comme symbole le badge tactique de l'unité. Une fois intégré au GRIF, l'agent poursuit sa formation interne dans les domaines suivants : assauts, moyens d'ouverture, cordes, médecine tactique, taser, conduite de véhicules, explosifs, tireur de sécurité, camouflage, comportement en extérieur, techniques d'action immédiates, conduite des engagements de police.



*Quels sont les types d'intervention dans le canton et leur fréquence ?*

Le GRIF est sollicité en moyenne à raison de 200 fois par année. Pour l'année 2017, voici les cinq domaines où le GRIF a été le plus souvent sollicité :

- 75 transferts de détenus spéciaux ou dangereux ;
- 78 protections de personnalité (en Suisse et en Afrique) ;
- 13 services de sécurité (tribunaux, conférences) ;
- 24 engagements au profit de la police de sûreté (interpellations : stupéfiants, cambriolages) ;
- 13 interventions GI (tireur fou, menaces avec armes, homicide).

*D'autres unités semblables existent en Suisse romande. Y a-t-il collaboration, voire convergence ?*

Chaque canton suisse et quelques villes possèdent un groupe d'intervention. Les groupes des cantons romands et de la ville de Lausanne constituent le concordat des groupes d'intervention romands (GIRO). Ce concordat est renforcé par les tireurs d'élite du canton de Genève (TERO). Chaque année, le concordat organise deux semaines de formation lors du cours romand des groupes d'intervention. Ce cours a été mis sur pieds en 1976 et a pour but d'unifier le travail de ses membres à travers différents modules. Grâce à ces formations, le concordat est capable de se renforcer mutuellement en cas d'événements majeurs.



*La question de la menace terroriste vient à l'esprit lorsque l'on évoque une formation comme le GRIF. Ce sujet sera d'ailleurs abordé lors de la prochaine conférence de la SFO. Comment le GRIF se prépare-t-il à y faire face ?*

Une fois de plus, nous profitons de l'expérience des groupes ayant été confrontés à ce genre d'événement pour effectuer des échanges lors de stages ou de workshop. Nous sommes attentifs

à l'évolution de cette menace et suivons de très près toutes les affaires en lien avec ce phénomène. Au vu de la sensibilité et de la difficulté de ce thème, nous restons très discrets sur les moyens préparés et entraînés.

Les images ont été mises à disposition par la Police cantonale fribourgeoise.

La rédaction remercie vivement le premier-lieutenant Martial Pugin, chef communication et prévention, pour sa précieuse collaboration.

[www.fr.ch/pol](http://www.fr.ch/pol)

## Par Mars !

### Une « doctrine de guerre non-linéaire » pour l'Armée suisse ?

*Capitaine Christophe Niquille*

*Officier de renseignement, division territoriale 1*

Il est rare qu'une armée développe sa doctrine en vase clos. Bien avant notre époque, amis et ennemis s'inspiraient les uns des autres, s'empruntant ou s'appropriant des doctrines d'emploi de leurs forces armées. Les ennemis de Napoléon s'en étaient inspiré pour élaborer la leur ; certains officiers de la Wehrmacht avaient lu *L'armée de métier* de de Gaulle pour élaborer leur doctrine d'emploi des chars ; aujourd'hui, peut-être plus que jamais, la doctrine militaire américaine influence grandement les armées d'Occident et d'ailleurs, dont la nôtre.

En gardant en tête que la doctrine de notre armée, elle aussi, est influencée par ce qui se fait dans les forces armées étrangères, les contributeurs de la rubrique *Par Mars !* désirent cette année apporter quatre courtes réflexions sous forme de proposition doctrinale pour notre armée de milice : il s'agit principalement de s'inspirer d'armées étrangères dont la doctrine d'engagement a été ou est aujourd'hui moins *mainstream*. Ces réflexions se veulent explorer des pistes originales ; elles visent notamment à nous questionner sur l'évolution de notre armée et sur ce que les doctrines étrangères peuvent nous apporter.

Nous commençons ce cycle de quatre réflexions par une proposition d'adoption d'une « doctrine de guerre non-linéaire » pour l'Armée suisse. Depuis les actions russes en Ukraine en 2014, les médias ont de plus en plus parlé de « doctrine de guerre non-linéaire » ou de la « doctrine Gerasimov », du nom du général du même nom, chef d'état-major des forces armées russes. Elle constituerait une nouvelle doctrine militaire utilisée par la Russie pour atteindre ses objectifs politiques dans des territoires où elle veut conserver ou établir son influence. Bien que la nouveauté de cette doctrine ou son élaboration effective par l'armée russe soient remises en cause, elle est tout de même appliquée sur certains théâtres d'opérations par cette dernière. Il s'agit ici pour nous, tout d'abord, de définir cette doctrine, puis de déterminer comment elle pourrait être utile pour l'Armée suisse aujourd'hui.

La doctrine de guerre non-linéaire n'est pas nouvelle bien qu'elle ait été remise sur le devant de la scène par les médias occidentaux après les actions russes en Crimée et au Donbass en 2014. Elle aurait été réactualisée par l'armée russe sous l'impulsion de son chef d'état-ma-

jour par nécessité de compenser ses vulnérabilités en termes de combat conventionnel face à l'OTAN.<sup>1</sup> En effet, les pays occidentaux ayant une supériorité en termes technologiques, la nécessité pour la Russie d'utiliser ses forces d'une autre manière qu'en miroir du potentiel adverse se faisait sentir. Cette doctrine part du principe que, dans la guerre, les moyens et mesures non-militaires permettant d'arriver à des objectifs politiques ou stratégiques ont pris en importance et, dans beaucoup de cas, sont même plus efficaces que l'usage des armes.<sup>2</sup> L'imbrication des mesures d'ordre militaire et non-militaire ainsi que leur coordination dans l'espace de la guerre et de la bataille deviendraient alors plus nécessaires qu'autrefois. Le général Gerasimov affirmerait même que la guerre se conduit désormais avec un ratio de 1:4 quant à ces mesures, c'est-à-dire une opération ou mesure d'ordre militaire pour quatre opérations ou mesures d'ordre non-militaire. Le nombre et l'importance des mesures non-militaires dans le cadre de guerre ou de conflit seraient alors grandissants.<sup>3</sup>

Cette doctrine vise à investir de multiples domaines ayant un impact sur une situation de conflit. Dans le cadre de mesures militaires, il ne s'agit pas pour l'armée d'être active uniquement dans le domaine conventionnel (avec, par

exemple, l'occupation d'une portion de terrain par de l'infanterie mécanisée), mais également d'utiliser des troupes supplétives pas forcément étatiques – sorte de partisans – ou de mener des actions clandestines avec des troupes spéciales. Dans les domaines où des mesures non-militaires sont prises, on peut citer tout effort pour influencer voire changer l'environnement social, politique ou économique. Il s'agit par exemple de mener des actions dans la sphère de l'information (ou propagande), d'espionnage, de subversion (soutien à des groupes politiques particuliers ou utilisation du potentiel protestataire de la population) voire des entreprises humanitaires (envoi de camions d'aide destinée à certaines populations), tout cela éventuellement couplées à des actions dans le cyberspace. Pour quiconque a suivi l'actualité de l'Europe de l'Est en 2014, la combinaison de ces différentes mesures paraît familière. Elles auraient également pour conséquences d'occuper de façon permanente l'adversaire sur des fronts variés et de ne lui laisser que peu de répit, sans pour autant engager de manière constante des forces militaires sur le terrain et d'en faire les éléments uniques actifs dans une situation de conflit ou une guerre.

Au-delà de savoir comment la Suisse et son armée pourraient agir face à une

<sup>1</sup> Mary Ellen CONNELL, Ryan EVANS, « Russia's ambiguous warfare and implications for the U.S. Marine Corps », *MCO Journal*, vol. 7, n° 1, 2016, p. 32.

<sup>2</sup> Molly K. McKEW, « The Gerasimov doctrine », *Politico*, <https://www.politico.com/magazine/story/2017/09/05/gerasimov-doctrine-russia-foreign-policy-215538>, septembre-octobre 2017, consulté le 28.12.2018.

<sup>3</sup> Charles K. BARTLES, « Getting Gerasimov right », *Military Review*, janvier-février 2016, p. 34.

telle menace, il s'agit plutôt, pour nous, de voir comment ce type de doctrine pourrait être utilisée dans notre armée et comment elle lui apporterait certains avantages en cas de conflit ou de guerre. Elle serait utile et avantageuse principalement dans un contexte de défense, par exemple pour reprendre une certaine influence dans un secteur où l'adversaire est présent et/ou influent.

La première raison qui nous mène à penser cela est liée à la nécessité de construire, lors d'engagements dans une situation de conflit ou de guerre, une légitimité pour la cause de l'État et la défense ses intérêts. En effet, une armée suisse devant conserver, prendre ou reprendre à un adversaire une certaine influence sur une portion du territoire national perdu ne peut, aujourd'hui, que difficilement apporter cette légitimité uniquement avec ses bataillons d'infanterie ou mécanisés. Elle devrait agir dans un ensemble de domaines qui permettraient de conserver la mainmise autant sur le terrain (infrastructures critiques, axes de communication, etc.) que dans la sphère de l'information (médias de tout type), afin de convaincre la population. Cela lui permettrait d'abord de garantir sa liberté de manœuvre puis de bâtir la légitimité de son action et des buts politiques poursuivis. Pour ce faire, une doctrine de guerre non-linéaire pourrait contribuer à créer cette légitimité.

Bien entendu, il faudrait alors agir conventionnellement avec des mesures d'ordre militaire (checkpoints, garde

d'objets, actions cinétiques ou cybernétiques contre un adversaire, etc.), mais aussi non-conventionnellement, ou moins conventionnellement. Ce deuxième type de mesures d'ordre militaire pourrait comprendre l'engagement de forces spéciales pour des actions clandestines – déjà prévu par les règlements de conduite – ou encore le soutien à des groupes militaires locaux dans le respect du droit international – non prévu dans les règlements de conduite. Afin de ne pas prendre le risque de soutenir des groupes ne respectant pas l'état de droit ou ayant des intérêts particuliers divergeant à ceux de l'État, nous pourrions recréer un système semblable à celui des gardes locales mises en place durant la Seconde Guerre mondiale. Ces dernières avaient alors notamment pour rôle de suppléer aux troupes repliées dans le Réduit en assumant sur le Plateau des tâches de garde ou d'alerte avancée lors de poussée adverse. Mal équipées, peu entraînées et regroupant les hommes pas ou plus aptes au service, elles ne formaient pas l'élite de la nation. Aujourd'hui, avec une armée plus petite et une conscription se terminant à un âge plus jeune, les besoins de recrutement pour des gardes locales supplétives à l'armée en cas de conflit pourraient être correctement comblés. Avec un meilleur équipement et entraînement, elles pourraient contribuer à amener une légitimité aux actions de l'armée et du pays en ce qu'elles seraient totalement locales et implémentées dans le tissu sociale d'un territoire. Elles semblent, de plus, être le complément naturel des actions de l'armée ré-

gulière, tout en canalisant et contrôlant les volontés de résistance de la population – qui est, chez nous, armée – et diminuant les risques d'expression de résistance hors du contrôle et du cadre de l'État.

Dans le domaine des actions d'ordre non-militaire, une telle doctrine comprendrait des actions comme la propagande (domination de la sphère de l'information ou opérations informationnelles contre la propagande ou l'agitation adverse) ou tout autre action de type cybernétique (déstabilisation des réseaux informatiques adverses ou rétablissement des réseaux favorables aux intérêts du pays), humanitaire (soutien aux populations dans le besoin), économique (établissement d'un espace d'échange économique ou, à l'inverse, pressions économiques), restant bien entendu dans le cadre de la légalité. Ces actions, mises en œuvre en parallèle d'actions militaires, devraient permettre d'influencer ou de changer l'environnement social, politique ou économique d'un territoire sous influence adverse pour aller vers un (r)établissement de la légitimité de la présence de la Suisse et de ses intérêts.

La deuxième raison est qu'une doctrine de guerre non-linéaire permettrait d'économiser des forces sur le terrain. Tout d'abord, il convient de dire que bâtir une légitimité, comme nous l'avons décrit ci-dessus, contribue largement à l'économie des forces. L'expérience russe en Crimée en 2014 le démontre simplement : la légitimité de l'influence

russe fut bâtie grâce à une doctrine de guerre non-linéaire ; grâce à elle, la Russie s'est ainsi épargnée un long et coûteux conflit sur ce territoire.

Ensuite, et dans un cas plus suisse où le matériel n'est pas toujours disponible pour équiper complètement les bataillons, il paraît raisonnable d'imaginer des alternatives qui soulageraient les troupes engagées sur le terrain ou complèteraient leurs actions. Dans le domaine des mesures militaires, l'appui obtenu par des groupes militaires locaux dans le respect du droit international pourrait soulager la troupe dans certaines tâches et actions. Pour les mesures non-militaires, un soutien en termes humanitaires ou économiques à certaines populations pour les rallier aux intérêts de l'État ou des actions dans la sphère de l'information pour contrer une propagande adverse pourraient contribuer à diminuer l'animosité contre les troupes sur le terrain voire à gagner le soutien de la population. L'utilisation d'actions militaires ne serait alors plus l'unique moyen menant au succès. On imagine que si tous les types de mesures et d'actions d'une doctrine de guerre non-linéaire sont mises en œuvre de manière cohérente et coordonnée selon le principe qui veut qu'une action militaire a lieu quand quatre actions non-militaire sont mises en place, cela aurait pour conséquence que la nécessité d'engager des troupes militaires sur le terrain diminuerait. Ainsi, en termes d'économie des forces militaires sur le terrain, cette doctrine pourrait être avantageuse. Concernant

les économies en termes financiers, l'armée pourrait éventuellement dépenser moins car elle engagerait moins de troupes ; ces économies seraient cependant peut-être compensées par les coûts des mesures non-militaires.

Les règlements de conduite 17 vont certes dans le sens d'une combinaison et d'une cohérence des actions dans le domaine informationnel, cybernétique et cinétique, mais ne font pas le pas que fait la doctrine de guerre non-linéaire telle que pratiquée par les Russes, soit d'intégrer dans ses opérations des groupes militaires locaux ou encore d'augmenter dans un ratio de 4:1 les mesures d'ordre non-militaire par rapport aux actions militaires. L'absence de ce type de doctrine dans notre armée vient-elle de considérations opérationnelles, politiques, légales ou même sociétales ? A ce stade de la réflexion, il nous est difficile d'apporter une réponse définitive, même si les arguments apportés montrent qu'au plan opérationnel des avantages existent.

La mise en œuvre d'une telle doctrine en Suisse poserait, de plus, de nombreuses questions quant à l'imbrication entre le militaire et le non-militaire, ou civil : les mesures d'ordre non-militaire devrait-elle être exécutées par des militaires ? par des civils ? par des civils sous commandement militaire ? ou l'inverse ? Cela provoquerait-il une « civilianisation » du militaire ? ou, au contraire, une militarisation du civil ? Il se peut tout de même que, dans notre

pays où le civil et le militaire sont historiquement imbriqués l'un dans l'autre, ces questions-là devraient trouver une réponse aisée et rapide si une telle doctrine venait à devenir nôtre un jour.



Christophe Niquille est officier de renseignement à la division territoriale 1. Il est aussi membre du comité de la section Gruyère / Veveyse de la Société fribourgeoise des officiers. Il coordonne la rubrique « Par Mars ! » depuis 2018.

**We listen**  
to make it right.  
**We stay**  
to make it real.  
**A promise**  
you can trust.

Wir sind stolzer Sponsor  
der Freiburgerischen Offiziersgesellschaft.

Nous sommes fiers de sponsoriser  
la Société Fribourgeoise des Officiers.

[www.ruag.com](http://www.ruag.com)

**Together  
ahead. RUAG**

## Focus sur l'actualité

### Retour sur l'engagement « HELIOS – ALPA MILI 18 »

*Lieutenant-colonel (PCi) Philippe Schneider  
Chef d'état-major de la Protection civile fribourgeoise*

Alors que l'hiver s'installe peu à peu, avec son lot de températures négatives et ses précipitations en tous genres, j'observe avec attention la situation sur nos hauteurs et dans nos cours d'eau. Même si l'état des pistes des stations environnantes est d'un intérêt certain pour un adepte de ski comme moi, la situation qui me préoccupe le plus concerne les quantités d'eau que pourront engranger nos alpages fribourgeois ainsi que l'état des différentes sources qui les alimentent. Le but final est d'avoir suffisamment de réserves pour pouvoir tenir en estivage l'ensemble du bétail durant l'été prochain.

La raison me poussant à un tel intérêt pour les réserves en eaux se trouve dans l'engagement « HELIOS – ALPA MILI 18 » qui a eu lieu l'été passé. Tout le monde a en mémoire les chaleurs élevées sur de longues périodes, mais surtout l'absence de précipitations qui ont fait de l'été 2018 l'un des plus chauds depuis l'existence des mesures météorologiques en Suisse.

En tant que chef d'état-major de la Protection civile (PCi) fribourgeoise, la mission m'a été confiée par l'Organe cantonale de conduite (OCC) de mettre sur pied un état-major partiel afin d'assurer

l'alimentation en eau des alpages de notre canton, par voie aérienne. Les alpages pouvant prétendre à cette « aide » étaient uniquement ceux inaccessibles par voie terrestre ou dont le chemin d'accès représentait un danger pour l'exploitant. Cette dernière condition était notamment remplie par l'alpage Le Liti, situé en dessous de la Dent du Bourgo (cf. l'émission « Couleurs locales » de la RTS du 22 août 2018).

Durant la première partie de l'été, les livraisons d'eau ont été assurées par la compagnie d'hélicoptères Swiss Helicopter SA depuis sa base d'Epagny. Dans une seconde phase, cette compagnie devant assurer d'autres missions pour différents chantiers et clients, les Forces aériennes ont été sollicitées subsidiairement pour assurer le ravitaillement essentiel à la survie du bétail en altitude.

Dès le début août, l'état-major partiel a été constitué avec des représentants de la gendarmerie, de la centrale d'engagement et d'alarme de la police fribourgeoise, de la police du lac, ainsi qu'avec le chef de l'état-major cantonal de liaison territoriale et le directeur de l'Union fribourgeoise des paysans. Ensemble, nous avons œuvré afin de garantir pour

chaque alpage des quantités en eau suffisantes avec pour but de maintenir le bétail en altitude. En effet, le manque de fourrage durant la saison estivale se fait encore actuellement ressentir, étant donné que les agriculteurs doivent maintenant compléter ou trouver d'autres sources d'alimentation hivernale.

Sur l'ensemble de la période de mise sur pieds, l'état-major « ALPA MILI » a dû faire face à plus de 35 demandes provenant de 17 alpages différents. Ces alpages étaient situés dans les vallées de l'Intyamon, de la Jogne, du Motélon ainsi qu'au sud et au sud-ouest du Lac Noir. Les opérations d'héliportage ont permis de délivrer un total de 422'200 litres, dont 286'000 litres ont été amenés par les Forces aériennes.



Cet appui militaire s'est traduit par environ 357 rotations effectuées par des Super Puma provenant des bases aériennes de Payerne, d'Alpnach et de Dübendorf. L'ensemble des opérations était coordonné par l'état-major « ALPA MILI », en lien avec le Commandement des opérations et les officiers de contact des bases aériennes.



Toutes les demandes de ravitaillement ont fait l'objet d'une analyse de faisabilité et de planification. Pour ce faire, l'état-major « ALPA MILI » fournissait une demande sous la forme d'un PPQTD (Priorité / Prestation / Quantité / Qualité / Temps / Délai) 48 heures avant la date de livraison souhaitée. Ce délai permettait d'affiner les éléments (quantités, heures de livraison, etc.) en fonction de l'ensemble des missions que recevaient les Forces aériennes, notamment de la part d'autres cantons, comme le canton de Vaud. La météo étant un élément décisif pour le bon déroulement de ces missions, cet aspect était également pris en compte dans la planification et lors des rapports de situation quotidiens.

L'opération d'hélicoptage militaire a duré du 9 au 30 août 2018. Les Forces aériennes ont réalisé ces prestations sous la forme d'une aide en cas de catastrophe (Ordonnance sur l'aide militaire en cas de catastrophe dans le pays) et, de ce fait, n'ont engendré aucun frais pour les alpagistes. Cela n'a pas été le cas des vols civils, qui font l'objet d'une facturation de la part de Swiss Helicopter SA. Afin d'assurer une égalité de traitement entre les exploitants, l'Union fribourgeoise des paysans a décidé de répartir les frais totaux au prorata des litres effectivement reçus, peu importe le prestataire. Ce système a permis d'éviter les inégalités et a fait appel à la solidarité de chaque exploitant.



Dans l'ensemble, la mission a été réussie avec un succès certain. Ce succès est notamment dû à la connaissance qu'ont les différents partenaires sécuritaires de notre canton. Comme l'écrit le commandant de la Police cantonale fribourgeoise dans son éditorial, « pour bien développer un réseau, il faut bien connaître ses partenaires (*In Krisen Köpfe kennen !*) ». C'est en créant les conditions favorables à un échange inter-services que nous avons appris à nous connaître afin de permettre la réussite de cette mission.

L'aide apportée par ces opérations d'hélicoptage a permis de maintenir les troupeaux en altitude, jusqu'aux différentes dates de désalpes prévues. Malgré cela, la sécheresse a perduré encore plus d'un mois, nos ruisseaux présentant des niveaux extrêmement bas. Ces effets ont eu des conséquences dévastatrices pour la faune aquatique mais aussi pour les différentes exploitations maraîchères du canton.

L'heure du bilan a sonné ! Chacun, à son niveau, doit maintenant prendre conscience des défis climatiques qui attendent notre société, notre canton. Il est temps de prendre conscience que le réchauffement climatique ne concerne pas simplement l'habitat des ours polaires ou les quelques tribus vivant sur des îles du Pacifique qui risquent d'être englouties avec la montée du niveau des océans. Ce n'est pas une chimère inventée par quelques scientifiques en manque de publications ou ayant eu une vision de l'esprit : la nature nous a

rappelé cet été que cela nous concerne tous, y compris le petit alpage au fin fond d'une vallée de l'Intyamon. Nous devons prendre conscience que chaque geste que nous ferons en faveur de notre belle nature permettra aux générations futures de pouvoir profiter d'un environnement sain et prospère. Un environnement qui ne sera pas uniquement source de dangers et de risques dues aux nombreuses catastrophes naturelles. Chacun devra prendre des mesures, y compris les exploitants d'alpages, afin de limiter l'impact sur nos ressources naturelles telles que l'eau.

*La conscience est la lumière de l'intelligence pour distinguer le bien du mal.*

Confucius



Philippe Schneider est chef d'état-major de la Protection civile fribourgeoise depuis 2018, avec le grade de lieutenant-colonel. Major de milice, officier de renseignement, il est aussi membre du comité cantonal de la Société fribourgeoise des officiers, en charge de la trésorerie, depuis 2012.



**NEW ŠKODA  
KAROQ**

**ŠKODA**  
SIMPLY CLEVER

15x GAGNANT  
QUALITE-PIRIX

**Une autre expérience dès CHF 24'530.-**

Accélérer et décélérer autrement, démarrer sa journée et arriver à destination autrement, exactement comme vous le souhaitez. Grâce à son intérieur spacieux et à ses systèmes d'assistance de pointe, le nouveau ŠKODA KAROQ vous offre une expérience de conduite agréable, y compris en version 4x4. ŠKODA KAROQ: à découvrir chez nous.

**ŠKODA. Made for Switzerland.**

**AMAG Fribourg**  
Rte de Villars 106  
1701 Fribourg  
Tél. 026 408 41 43  
[www.fribourg.amag.ch](http://www.fribourg.amag.ch)

**amag**

KAROQ Ambition 1.0 | TSI 115 ch, boîte manuelle à 6 vitesses, 24530.-. Véhicule présenté: KAROQ Ambition 1.0 | TSI 115 ch, boîte manuelle à 6 vitesses, barres de toit argent, pack Chrome, capteurs de parking avant et arrière, fûl projecteurs LED avec AFS et plaques antibrouillard LED avant avec fonction «Corner», jantes en alliage léger 18" «BRAGAN», couleur Steel Grey, 27230.-. 5.4 l/100 km, 121 g de CO<sub>2</sub>/km (D) véhicules neufs, 133 g/l, mise à disp. d'énergie: 28 g de CO<sub>2</sub>/km, cat.: E. Tous les prix correspondent à une recommandation de prix sans engagement de l'importateur.



**GENIE CIVIL**

Rendez-vous sur [www.jpf.ch](http://www.jpf.ch)  

**JPF**



**DIMAB SA**

**PAYERNE - YVERDON**

**BMW**

Rétrospective



Rückblick

## Event annuel

*Jeudi 27 septembre 2018*

*Visite du nouveau bâtiment de la Police cantonale fribourgeoise à Granges-Paccot*

*Photographe : Capitaine Henri Lanthemann*



Le jeudi 27 septembre 2018 a eu lieu l'activité d'automne de la Société fribourgeoise des officiers. Sous la conduite du lieutenant-colonel Andreas Bürgin, GO de la manifestation, une quarantaine de membres ont eu le privilège de découvrir le nouveau bâtiment de la Police cantonale fribourgeoise à Granges-Paccot, inauguré le 30 novembre 2017. Regroupant sous le même toit des entités disséminées jusque-là sur huit sites, dont les commandements de la police cantonale et de la gendarmerie, les services centraux et l'école fribourgeoise du centre interrégional de formation de police, ce bâtiment de 30'000 m<sup>3</sup> et de 7'500 m<sup>2</sup> de surface sur cinq niveaux constitue le plus grand bâtiment administratif du canton en structure bois, issu en totalité des forêts de l'État de Fribourg.

Après une introduction éclairante du commandant de la police cantonale, le Commandant Philippe Allain, par ailleurs membre de la SFO, sur la structure de son organisation "sur mesure" et adaptée à la réalité fribourgeoise, ainsi que sur la multitude des rôles et des défis que le policier d'aujourd'hui doit affronter, la visite proprement dite s'est déroulée en trois groupes. Ils ont pu découvrir le matériel et les véhicules à disposition de la police ainsi que ses infrastructures d'exercice, notamment de tir. Une démonstration d'intervention en cas de prise d'otage, incluant un groupe de police mobile, ainsi que le groupe d'intervention (GRIF), a permis de démontrer la rapidité d'action et la souplesse de l'engagement de nos forces

de police. Par la suite, la présentation du centre d'intervention de la gendarmerie a mis en lumière la complexité de l'engagement des différentes patrouilles dans le secteur centre et en ville de Fribourg, notamment en lien avec des ressources humaines par nature limitées, mais des missions toujours plus nombreuses et variées.

Enfin, la visite de la centrale d'engagement et d'alarmes, qui répond aux numéros 112, 117 et 118, a donné la possibilité aux participants de mettre des visages et des images sur les voix que chacun d'entre nous a eu, l'une ou l'autre fois, au bout du fil. Cette salle de "suivi de la situation" permanente couvre l'ensemble des points chauds du réseau routier du canton et sert de filtre d'entrée et de triage pour l'engagement de l'organisation de secours adaptée en fonction de la situation. Enfin, l'activité s'est conclue par un apéritif – sans alcool – généreusement offert par la police cantonale, permettant d'échanger avec les policiers présents et de se convaincre, si nécessaire, que la police est bel et bien au service de sa population.

Major Henri Lanthemann  
Comité SFO



Rétrospective



Rückblick

### Cérémonies *In Memoriam*

*Dimanche 4 novembre 2018*

*Cérémonie In Memoriam à Estavayer-le-Lac*

*Photographe : Jean-Marie Thomet (Contingent des grenadiers fribourgeois)*



*Dimanche 11 novembre 2018  
Cérémonie In Memoriam à Bulle*

*Photographe : Major Dominique Burgener*



*Dimanche 11 novembre 2018  
Cérémonie In Memoriam à Fribourg*

*Photographe : Premier-lieutenant Ludovic Frehner*







**Estavayer-le-Lac, 4 novembre 2018**

Allocution prononcée par Monsieur le Divisionnaire Yvon Langel,  
Commandant de la division territoriale 1

Monsieur le Curé,  
Mesdames, Messieurs les représentants  
des autorités politiques et militaires,  
Messieurs les officiers, sous-officiers et  
soldats, Chères concitoyens,  
Chers compatriotes,

*In Memoriam.* Les 100 ans de la fin de la Première Guerre mondiale, la Grande Guerre, la dernière, disait-on ? Durant quelques instants, projetons-nous cent ans en arrière et écoutons l'écrivain Blaise Cendrars : « Comment puis-je être dans cette tranchée à l'eau saumâtre, et ces odeurs de mort et de poudre ? Mes amis sont là ! » Comme Blaise Cendrars, 1'881 Suisses sont morts au service de la France. L'écrivain s'en est sorti mais, dans ses confidences intimes, il affirme avoir voulu mourir au combat avec ses frères d'armes.

En 1915, près de 36'000 soldats sont morts sur les plages lors de la bataille de Gallipoli, entre Ottomans et forces britanniques, australiennes et néozélandaises. Entre l'été et l'automne 1916, plus de 400'000 soldats sont morts lors de la Bataille de la Somme. Je m'arrête à ce décompte morbide car le sacrifice de ces hommes et de ces femmes ont conduit au sacrifice de toute une génération. Ils sont morts pour défendre les couleurs de leurs drapeaux nationaux. Ils sont morts collectivement pour l'émergence d'un monde meilleur. Au

lendemain de la crise économique de 1930, avec la montée des puissances du mal, de nombreux participants à la « der des ders », qui en étaient sortis vivants, ont été engagés dans la Seconde Guerre mondiale, et beaucoup d'entre eux y sont morts.

*In Memoriam.* Le combat pour la vie du soldat patriote : voilà, à mon sens, la dimension maximale de l'engagement, le combat et la mort pour son pays, pour ses compagnons.

Et aujourd'hui ? Que penser des dizaines de chrétiens massacrés en Afrique, notamment au Nigéria ou au Cameroun ? Que penser du sacrifice des Kurdes contre Daesh ? Que penser des centaines d'enfants exécutés en Syrie ou en Irak par Daesh et d'autres puissances extérieures ? Que penser des centaines de femmes mises en esclavage par Daesh, dont près de la moitié sont mortes torturées ?

*In Memoriam.* Nous devons, nous citoyens de ce pays, chers compatriotes, nous lever et nous incliner devant tant de sacrifices. Défendre mon pays, défendre mon drapeau que l'on piétine, défendre mes enfants au nom de ma famille, de mon pays, défendre mon honneur.

*In Memoriam.* Oui, c'est en rendant hommage à tous ceux qui se sacrifient

pour une cause légitime et juste que, malgré l'état du monde actuel, nous alimentons la fontaine de la vie : défendre ses valeurs, se battre pour elles jusqu'au

bout, pour nos enfants, pour les prochaines générations, mon pays, ma nation. *In Memoriam.*

---

**Bulle, 11 novembre 2018**

Allocution prononcée par Monsieur le Conseiller d'État Didier Castella,  
Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts

C'est un grand honneur pour moi de participer au nom du Conseil d'État à cette cérémonie, emprunte de solennité et de respect. L'émotion est d'autant plus forte que cette édition 2018 revêt un caractère particulier alors que nous commémorons les 100 ans de la fin de la Première Guerre mondiale, dont le souvenir a amené vos prédécesseurs à créer ces cérémonies en mémoire des soldats morts pour la patrie.

Il y a 100 ans et quelques heures, à exactement 5h15 du matin, les canons se tairaient en Europe au terme de ce qui restera comme l'un des pires moments de l'histoire humaine.

Ces commémorations sont l'occasion de s'interroger sur les changements au sein de notre société en un siècle. La poudrière qu'était l'Europe a disparu. Alors que le jeu des alliances diplomatiques a plongé notre continent dans une catastrophe en 1914, la construction européenne a eu au moins le mérite de réunir les nations et d'installer des interdépendances telles qu'un conflit armé entre elles semble aujourd'hui inimaginable.

Depuis l'effondrement du mur de Berlin, il y a vingt ans, la perspective d'un conflit ouvert, « classique », sur le sol de l'Europe occidentale a quasiment disparu. Et je voudrais, peut-être un peu à contrepied, insister sur cette paix unique aujourd'hui. L'Europe occidentale connaît actuellement une période pacifique que n'ont jamais connue nos aïeux. C'est la première fois, dans notre époque moderne, que deux générations, bientôt trois, ne connaissent aucun conflit international armé sur cette portion de notre continent. Nous devons savourer cette paix, l'apprécier à sa juste valeur, et en donner le goût à nos enfants. C'est, je crois, le plus bel hommage à rendre à celles et ceux qui se sont battus, parfois jusqu'au sacrifice, pour la rendre possible.

Mais cette situation ne doit pas nous faire oublier que la guerre n'est jamais loin. Que ce soit géographiquement, avec par exemple l'Ukraine ou, il y a quelques années encore, les Balkans. Elle n'est jamais loin également dans ses conséquences, que ce soit les flots de réfugiés jetés sur les routes par les combats, ou les explosions terroristes qui

viennent rappeler que dans notre société mondialisée, les menaces sont désormais elles aussi mondiales. Cette conscience des risques ne doit pas nous plonger dans une panique irrationnelle. Mais nous devons aussi nous tenir prêts.

Les menaces militaires « classiques » sont sans doute moins nombreuses aujourd'hui. Elles sont en revanche toujours aussi lourdes. L'évolution technologique nous a donné une qualité de vie dont nos pères et nos grands-pères n'auraient pas pu rêver. Mais elle a aussi donné aux hommes des moyens décuplés pour se détruire. On peut bien sûr penser à la menace nucléaire, qui a tenu toute une génération en haleine durant la Guerre Froide, mais qui est redevenue d'une terrible actualité lors de la crise entre les États Unis et la Corée du Nord il y a quelques mois.

Je pense également à des menaces moins visibles, mais tout aussi inquiétantes, en matière de cyberadministration. Aujourd'hui, toute notre vie passe par l'intermédiaire de réseaux informatiques. Nous avons tous un téléphone connecté, voire une montre reliée en direct à l'ensemble de la planète. Sans doute même que ce micro utilise des protocoles qui lui permettent d'interagir avec Internet. Les voitures sont connectées, même certains appareils électroménagers ! Et je ne parle pas des usages moins triviaux, comme le vote électronique, ou les serveurs hospitaliers qui réunissent l'ensemble des données vitales de toute la population, en passant par la gestion des réseaux d'eau potable, et

j'en passe. Cette interconnexion présente des risques d'une ampleur inouïe.

Les différentes enquêtes de par le monde, ces dernières années, ont montré les menaces qui pèsent par exemple sur le fonctionnement de nos démocraties, de la propagande insidieuse sur les réseaux sociaux à la manipulation pure et simple des résultats des votes. La menace terroriste est naturellement aussi bien présente. Là aussi, les nouvelles technologies, en matière de communication comme en matière logistique, permettent à de tout petits groupes de présenter une menace inouïe. Notre société est démunie face à des individus prêts à mourir pour provoquer terreur et désolation sur leur passage. Ce phénomène exige un niveau de mobilisation sans précédent de tous les corps constitués.

La population ressent ces risques et leur complexité. Les sondages le montrent régulièrement : le sentiment d'insécurité reste très élevé, alors même que les personnes sondées s'estiment paradoxalement en sécurité. La réponse à ce phénomène est effectivement complexe. La réunion aujourd'hui des nombreux corps constitués témoigne de cette complexité, et de la coordination nécessaire entre eux pour parer aux menaces.

Vous avez, dans vos fonctions respectives, les mêmes défis : la menace terroriste nécessite la mobilisation de l'armée, de la police, des services de secours... Les catastrophes naturelles, dont la fréquence et l'ampleur augmen-

tent terriblement, impliquent, elles aussi l'engagement de tous. Derrière la multitude des uniformes, que vous soyez civils ou militaires, ce qui vous unit, toutes et tous, c'est votre engagement en faveur de la population, et le sens du devoir qui passe par-dessus les considérations personnelles. Dans une société qui semble s'individualiser de plus en plus, où les individus se perçoivent de plus en plus comme les bénéficiaires de droits et de moins en moins comme des citoyennes et citoyens responsables, votre exemple et celui de ceux qui vous

ont précédés, doit nous inspirer. Se souvenir de celles et ceux qui se sont sacrifiés pour leurs semblables doit être aussi, après le digne recueillement, l'occasion d'espérer une société en paix, plus juste, plus cohérente et plus forte.

C'est cet espoir que les hommes et les femmes que nous célébrons aujourd'hui ont placé au-dessus de leur vie même. Perpétuer leur souvenir, c'est aussi partager cet espoir et s'engager, comme vous, pour qu'il se réalise. Je vous remercie de votre attention.

---

#### **Fribourg, 11 novembre 2018**

Allocution prononcée par Monsieur le Commandant de corps Daniel Baumgartner, Chef du Commandement de l'instruction

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités politiques, militaires, judiciaires, ecclésiastiques,  
Mesdames et Messieurs les invités,  
Mesdames et Messieurs les citoyens et habitants de Fribourg,

Nous voici réunis en la Cathédrale St-Nicolas afin de commémorer les soldates et les soldats tombés au combat. Une commémoration solennelle qui marque également un jubilé : nous nous souvenons ensemble de la fin de la Première Guerre mondiale, il y a 100 ans.

Le 11 novembre 1918, un accord de cessez-le-feu fut signé entre les belligérants. A onze heures, ce onze novembre 1918, le temps était venu : les trompettes

aux quatre coins des zones de combats annonçaient la fin des hostilités, et peu de temps après, les canons se sont tus. Le traité de Versailles, signé quelques mois plus tard, a ironiquement ouvert la voie à un nouveau conflit. La cruelle guerre de 1914 à 1918 a coûté la vie à des millions de personnes, a meurtri leur âme ou leur chair. Selon les sources, environ neuf millions de soldats seraient morts, presque autant de civils et il y aurait eu environ 30 millions de blessés.

Auch bei uns wurde Anfang August 1914 (03.08.1914) die allgemeine Mobilmachung ausgerufen. Der Gesamtbestand der aktiven Feldarmee betrug damals etwa 250'000 Männer und fast 80'000 Pferde, hinzu kamen 200'000 Männer

aus dem waffenlosen Hilfsdienst. Die Schweizer Soldaten, die damals die Sicherheit und Freiheit unseres Landes verteidigten, haben grosse Opfer gebracht. Die Ungewissheit, ob die Schweiz früher oder später nicht auch in den Krieg hineingezogen würde, muss schwer auf den Männern und Frauen gelastet haben. Damals gab es auch noch keine Entschädigung für den Erwerbsausfall. Die durchschnittlich 500 Tage, die jeder Soldat Dienst leistete, bedeuteten für viele Familien eine finanzielle und existenzielle Notlage.

"Ziel der militärischen Ausbildung und Erziehung ist die Fähigkeit zur Auftragsbefüllung im Krieg und in anderen Krisensituationen, auch unter Einsatz des Lebens."

« L'instruction et l'éducation militaires ont pour but de rendre les militaires aptes à remplir les missions qui leur sont confiées, en temps de guerre ou autre situation de crise, même au prix de leur vie. »

Mesdames et Messieurs, cette phrase figure encore aujourd'hui dans le règlement de service de l'Armée suisse. « .....même au prix de leur vie. » En ce jour, ces mots prennent un sens encore plus profond. Les soldates et les soldats sont parfois amenés à sacrifier leur bien le plus précieux au profit de la communauté : leur vie. C'est le sacrifice le plus élevé que vous puissiez demander. Il n'a pas été demandé aux soldats de 1914 s'ils avaient le temps et l'envie de servir. Et cela est encore vrai aujourd'hui, dans notre armée de milice. « Combattre -

Protéger – Aider » est la devise de l'Armée suisse, et nous nous entraînons pour le cas d'urgence. Celui-ci ne doit pas nécessairement être un conflit guerrier. Vous souvenez-vous de la coulée de boue à Bondo, il y a un peu plus d'un an ? Aucun des soldats qui ont participé aux dangereux travaux de nettoyage du Bergell n'a été consulté à l'avance afin de savoir s'il souhaitait y participer.

Auch die Armeeingehörigen, die jedes Jahr für das WEF in Davos im Einsatz sind, bei minus 25 Grad draussen Wache stehen müssen: Auch sie werden nicht gefragt. Sie werden befohlen, hingeschickt. Genau wie ihre Kameraden 1914. Die Zeiten haben sich geändert, aber mit ihrem Einsatz sorgen die Soldatinnen und Soldaten auch heute noch für Sicherheit und Freiheit unserer Heimat. Das sollte nie vergessen werden. Unsere Armeeingehörigen verdienen dafür den höchsten Respekt.

Was macht denn nun einen guten Soldaten aus? Es geht mir als Ausbildungschef nicht nur darum, dass die Armeeingehörigen lernen, wie man ein Sturmgewehr einsetzt oder wie sie lange Märsche mit schwerem Gepäck überstehen. Für mich sind Werte ein ganz zentraler Punkt. Kameradschaft, Solidarität, Disziplin, Sozialkompetenz.

Nous vivons dans un monde où les gens « like » au lieu de soigner activement les amitiés, où les « emojis » ont remplacé les mots. Où est-ce qu'ils apprennent encore la signification de l'investissement personnel au profit d'autrui? Se

battre ensemble pour une cause commune ? L'armée suisse dispose d'un argument quasi unique dans ce domaine car nous ne nous contentons pas d'enseigner la discipline et la persévérance à nos soldats. Nous enseignons également la compétence sociale, la compétence personnelle et celle du commandement de même que nous offrons un réseau social qui a lieu ici et maintenant et non sur Facebook.

In diesem Sinne ist die Armee, die Rekrutenschule, eine Schule des Lebens. Und die jungen Männer und Frauen, die wir ausbilden dürfen, nehmen diese Werte in ihren Alltag, in ihr Berufsleben mit.

Sehr geehrte Damen und Herren, die Schweiz ist in den letzten rund 170 Jahren von Krieg verschont geblieben. Dies haben wir der Politik, dem Neutralitätsgedanken, der unserer Verfassung zugrunde liegt, aber auch der wehrbereiten Armee zu verdanken. Heute vor genau hundert Jahren ist mit dem Waffenstillstandsabkommen das Ende einer grausamen Epoche eingeläutet worden. Wir sind hier zusammengekommen, um all jener zu gedenken, die im Dienst für die Heimat ihr Leben gelassen haben. Unsere Gedanken gehen aber auch an alle Hinterbliebenen, die mit der Leere, die ein solcher Verlust hinterlassen hat, umgehen müssen. Tragen wir Sorge zu unseren Werten. Die Geschichte zeigt, dass es sich lohnt.

Prenons soin de nos valeurs. L'histoire nous montre que cela vaut la peine. Pour notre pays.

Danke an alle Soldaten, die uns vor über 100 Jahren beschützt haben.

Merci à tous les soldats qui nous ont protégés il y a plus de 100 ans.

Danke an alle Soldaten, die mit ihrem Leben für die Sicherheit und Freiheit unserer Schweiz eingestanden sind.

Merci à tous les soldats qui se sont dressés, mettant leur vie en jeu pour la sécurité et la liberté de notre Suisse.

Danke an alle, die heute bereit sind, sich mit ihrem Leben für ihre Schweiz einzusetzen.

Merci à tous ceux qui sont prêts aujourd'hui encore à mettre leur vie en jeu pour la liberté et la sécurité de la Suisse.

*Seules les paroles prononcées font foi.*



Rétrospective



Rückblick

### Soirée de gala

*Samedi 17 novembre 2018  
Hôtel Cailler, Charmey*

*Photographe : Officier spécialiste Nolan Rothacher*





Perspective



Ausblick



## « *Les mutations du terrorisme* »

Conférence de

# M. Alain Bauer

Université de Fribourg

Miséricorde - Auditoire C

**Jeudi 28 mars 2019 à 18h30**

Alliance Française

Alliance Française  
de Fribourg



Société fribourgeoise  
des officiers



Société des officiers  
de l'Université de Fribourg

L'Alliance Française de Fribourg et la Société fribourgeoise des officiers, en partenariat avec la Société des officiers de l'Université de Fribourg, ont le plaisir de vous convier à une conférence publique de M. Alain Bauer sur la thème: « Les mutations du terrorisme »

Ce débat est ouvert au public et il sera suivi d'un apéritif.

Tenue civile pour les membres des sociétés d'officiers.

**Inscription jusqu'au vendredi 22 mars 2019**

Pour les membres de l'Alliance Française:  
078 793 42 21 ou [monique.rey@bluewin.ch](mailto:monique.rey@bluewin.ch)

Pour les membres des Sociétés d'officiers:  
[www.sfo-fog.ch](http://www.sfo-fog.ch)



Avec le soutien de  
**la Police cantonale Fribourg**



**POLICE**

## M. Alain Bauer

Né le 8 mai 1962 à Paris, Alain Bauer est professeur de criminologie, titulaire de la chaire de criminologie du Conservatoire national des arts et métiers (France).

Il enseigne notamment à l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne, au John Jay College de justice criminelle de l'Université de New York, à l'Académie de police criminelle de Chine ainsi qu'au Centre national de formation judiciaire de la gendarmerie nationale française.

Colonel de réserve de l'armée de l'air, administrateur et directeur de différentes sociétés de conseils en sécurité, ancien Grand Maître du Grand Orient de France, Alain Bauer intervient régulièrement dans les médias pour traiter de sujets touchant la criminalité ou le terrorisme. Il est l'auteur de nombreux ouvrages.

Pour en savoir plus : [www.alainbauer.com](http://www.alainbauer.com)

## Plan de situation

Suivre le jalonnement



Nous remercions les membres de bien vouloir s'inscrire jusqu'au vendredi 22 mars 2019, soit sur notre site internet ([www.sfo-fog.ch](http://www.sfo-fog.ch)), soit en retournant le coupon ci-dessous à l'adresse suivante : SFO, Case postale 1418, 1701 Fribourg.



Je participe à la conférence de printemps de la Société fribourgeoise des officiers :

Grade, prénom, nom : \_\_\_\_\_

Nombre de participants : \_\_\_\_\_

---

**Perspective****Ausblick**

## Entraînement au tir Tir au fass 90



**Jeudi 28 mars 2019 de 18h à 21h  
Montagne de Lussy (Romont)**

|                   |  |
|-------------------|--|
| Organisation :    | SFO, en partenariat avec Of@UniFR<br>(Société des officiers de l'Université de Fribourg) |
| Direction :       | Lt col Alain Baeriswyl, expert en tir, membre de la SFO                                  |
| Matière :         | Instruction de tir au fass 90 (20-200m), tir de nuit                                     |
| Matériel, tenue : | Fass 90, tenue B   |
| Inscription :     | andreas.buergin@sfo-fog.ch   |
| Délai :           | 10 jours avant l'entraînement  |

---

## Entraînement au tir Tir au pistolet



**Jeudi 16 mai 2019 de 18h à 21h  
Montagne de Lussy (Romont)**

|                   |  |
|-------------------|--|
| Organisation :    | SFO, en partenariat avec Of@UniFR<br>(Société des officiers de l'Université de Fribourg) |
| Direction :       | Lt col Alain Baeriswyl, expert en tir, membre de la SFO                                  |
| Matière :         | Instruction de tir au pistolet (3-50m), tir de nuit                                      |
| Matériel, tenue : | Pistolet d'ordonnance, tenue B   |
| Inscription :     | andreas.buergin@sfo-fog.ch   |
| Délai :           | 10 jours avant l'entraînement  |

---

---

**Agenda****Agenda****Société cantonale****Jeudi 28 mars 2019**

Entraînement au tir  
Montagne de Lussy

**Jeudi 28 mars 2019**

Conférence de printemps  
Université de Fribourg

**Jeudi 16 mai 2019**

Entraînement au tir  
Montagne de Lussy

**Mercredi 29 mai 2019**

Assemblée générale ordinaire  
Châtel-St-Denis

**Dimanche 3 novembre 2019**

Cérémonie *In Memoriam*  
Estavayer-le-Lac

**Dimanche 10 novembre 2019**

Cérémonie *In Memoriam*  
Bulle et Fribourg

**Samedi 16 novembre 2019**

Soirée de gala  
Villarepos

**Section Gruyère / Veveysse****Vendredi 22 mars 2019**

Assemblée générale ordinaire

**Sociétés amies****Dimanche 17 novembre 2019**

79<sup>e</sup> pèlerinage militaire fribourgeois  
Bourguillon

Retrouvez d'autres informations sur notre site internet : [www.sfo-fog.ch](http://www.sfo-fog.ch)

---

**Centre d'histoire et de prospective militaire**

En 2019, le CHPM, situé au Centre Général-Guisan à Pully, propose des cours d'histoire militaire dispensés le jeudi soir de 18h30 à 20h30 par le brigadier Michel Chabloz, ancien directeur scientifique et ancien président du CHPM. Prochains cours :

- jeudi 14 février 2019 : l'Antiquité (Grèce : organisation, commandement et instruction de la phalange ; Rome : légion romaine et intégration dans la société) ;
- jeudi 14 mars 2019 : le Moyen Âge et la Renaissance (féodalité, diffusion des techniques militaires, développement des techniques de l'art de la guerre).

Inscription par e-mail ([info@chpm.ch](mailto:info@chpm.ch)) ou par téléphone (021 729 46 44).

---



# Bulletin de la Société fribourgeoise des officiers Mitteilungen der Freiburgischen Offiziersgesellschaft

Case postale 1418, 1701 Fribourg - [www.sfo-fog.ch](http://www.sfo-fog.ch)

## COMITÉ CANTONAL

---

|  |  |
|--|--|
| <b>Président</b>                                   | <b>Lt col Christophe Bifrare</b><br><a href="mailto:christophe.bifrare@sfo-fog.ch">christophe.bifrare@sfo-fog.ch</a>     |
| <b>Vice-Président</b><br>Recrutement,<br>AG, stamm | <b>Lt col EMG Christophe Chollet</b><br><a href="mailto:christophe.chollet@sfo-fog.ch">christophe.chollet@sfo-fog.ch</a> |
| <b>Vice-Président</b><br>Sponsoring                | <b>Lt col Pierre-Alain Scherly</b><br><a href="mailto:pa.scherly@sfo-fog.ch">pa.scherly@sfo-fog.ch</a>                   |
| <b>Membre</b><br>Tir, event,<br>archives           | <b>Lt col Andreas Bürgin</b><br><a href="mailto:andreas.buergin@sfo-fog.ch">andreas.buergin@sfo-fog.ch</a>               |
| <b>Membre</b><br>Conférence                        | <b>Lt col Denis Orange</b><br><a href="mailto:denis.orange@sfo-fog.ch">denis.orange@sfo-fog.ch</a>                       |
| <b>Membre</b><br>Bulletinier                       | <b>Maj Emmanuel Rey</b><br><a href="mailto:emmanuel.rey@sfo-fog.ch">emmanuel.rey@sfo-fog.ch</a>                          |
| <b>Membre</b><br>Caissier                          | <b>Maj Philippe Schneider</b><br><a href="mailto:philippe.schneider@sfo-fog.ch">philippe.schneider@sfo-fog.ch</a>        |
| <b>Membre</b><br>Gestion membres,<br>soirée SFO    | <b>Maj Henri Lanthemann</b><br><a href="mailto:henri.lanthemann@sfo-fog.ch">henri.lanthemann@sfo-fog.ch</a>              |
| <b>Membre</b><br>Secrétaire                        | <b>Plt Saâd Dhif</b><br><a href="mailto:saad.dhif@sfo-fog.ch">saad.dhif@sfo-fog.ch</a>                                   |
| <b>Membre</b><br>Webmaster                         | <b>Of spéc (maj) Nolan Rothacher</b><br><a href="mailto:nolan.rothacher@sfo-fog.ch">nolan.rothacher@sfo-fog.ch</a>       |

## SEKTION SEEBEZIRK

---

|                       |   |
|-----------------------|---|
| <b>Präsident</b>      | <b>Maj i Gst Patrick Noger</b><br><a href="mailto:patrick.noger@sfo-fog.ch">patrick.noger@sfo-fog.ch</a>                            |
| <b>Vize-Präsident</b> | <b>Maj Christoph Schori</b><br><a href="mailto:christoph.schori@sfo-fog.ch">christoph.schori@sfo-fog.ch</a>                         |
| <b>Sekretär</b>       | <b>Hptm RKD Sibylle Scheibler-Bivi</b><br><a href="mailto:sibylle.scheibler@sfo-fog.ch">sibylle.scheibler@sfo-fog.ch</a>            |
| <b>Kassier</b>        | <b>Oblt Pascal Haldimann</b><br><a href="mailto:pascal.haldimann@sfo-fog.ch">pascal.haldimann@sfo-fog.ch</a>                        |
| <b>Beisitzer I</b>    | <b>Oberst i Gst Jérôme d'Hooghe</b><br><a href="mailto:jerome.dhooghe@sfo-fog.ch">jerome.dhooghe@sfo-fog.ch</a>                     |
| <b>Beisitzer II</b>   | <b>Oberst i Gst Alois Schwarzenberger</b><br><a href="mailto:alois.schwarzenberger@sfo-fog.ch">alois.schwarzenberger@sfo-fog.ch</a> |

## SECTION GRUYÈRE / VEVEYSE

---

|                       |   |
|-----------------------|---|
| <b>Président</b>      | <b>Maj EMG Julien Grand</b><br><a href="mailto:julien.grand@sfo-fog.ch">julien.grand@sfo-fog.ch</a>                     |
| <b>Vice-président</b> | <b>Maj Alexandre Beaud</b><br><a href="mailto:alexandre.beaud@sfo-fog.ch">alexandre.beaud@sfo-fog.ch</a>                |
| <b>Secrétaire</b>     | <b>Maj Dominique Burgener</b><br><a href="mailto:dominique.burgener@sfo-fog.ch">dominique.burgener@sfo-fog.ch</a>       |
| <b>Caissier</b>       | <b>Cap Gilles Dutoit</b><br><a href="mailto:gilles.dutoit@sfo-fog.ch">gilles.dutoit@sfo-fog.ch</a>                      |
| <b>Membre</b>         | <b>Cap Charles-Henri Brandt</b><br><a href="mailto:charles-henri.brandt@sfo-fog.ch">charles-henri.brandt@sfo-fog.ch</a> |
| <b>Membre</b>         | <b>Cap Christophe Niquille</b><br><a href="mailto:christophe.niquille@sfo-fog.ch">christophe.niquille@sfo-fog.ch</a>    |
| <b>Membre</b>         | <b>Plt Yannick Ballif</b><br><a href="mailto:yannick.ballif@sfo-fog.ch">yannick.ballif@sfo-fog.ch</a>                   |



Une banque pour tous.  
Eine Bank für alle.

[www.bcf.ch](http://www.bcf.ch)  
[www.fkb.ch](http://www.fkb.ch)



**Banque Cantonale de Fribourg**  
**Freiburger Kantonalbank**

simplement ouvert - einfach offener

P.P.  
CH-1700 Fribourg  
Poste CH SA

LA POSTE 



Toute chose  
doit commencer  
quelque part ...

Votre imprimeur



Route du Petit-Moncor 12 | 1752 Villars-sur-Glâne  
026 401 13 13 | [imprimerie@mtlsa.ch](mailto:imprimerie@mtlsa.ch) | [www.mtlsa.ch](http://www.mtlsa.ch)